



D.2021.10.20.7.3

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 20 Octobre 2021

7 – PROJETS TERRITORIALISES

7.3 – TELEO - Opération d'accompagnement UPS – Marché n° 2 2021 14608 M : Lot n°6 : Travaux Voirie et espaces verts : Autorisation de signer avec l'entreprise COLAS France.

L'an deux mille vingt et un, le vingt octobre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MISIAK Nicolas	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Carles)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

Exposé de Monsieur le Président :

Le comité syndical de Tisséo Collectivités,

- Par délibération D.2012.07.12.6.1 du 12 juillet 2012, approuvait le programme de l'opération Téléphérique Urbain Sud pour la desserte de l'Oncopole, du CHU Rangueil, et de l'Université Paul Sabatier.
- Par délibération D.2015.10.14.2.2 en date du 14 octobre 2015, approuvait une actualisation du programme du téléphérique urbain sud pour ouvrir sur les modes possibles sans se limiter au système 3S initialement prévu et s'engager sur un coût global d'opération en intégrant au plus tôt les contraintes d'exploitation et de maintenance ultérieure afin de minimiser les coûts de fonctionnement.

Pour réaliser cette opération, le choix s'est porté sur un marché global de Conception, Réalisation et Maintenance (CRM) en application des dispositions du Code des marchés publics en vigueur lors de l'engagement de la consultation.

Le budget et le planning prévisionnel du projet ont été modifiés en conséquence.

- Par délibération D.2016.12.21.4.1 en date du 21 décembre 2016, autorisait Tisséo Ingénierie à signer avec le groupement d'entreprises POMA (Mandataire) – ALTISERVICE – BOUYGUES TP RF – SYSTRA – SEQUENCES – SETI le marché de Conception Réalisation Maintenance, pour un montant total de 92 856 152,00 € HT (dont 38 304 000,00 € HT pour la phase maintenance) et pour une durée de 23 ans (dont 20 ans pour la maintenance).
- Par délibération D.2016.12.21.4.2 en date du 21 décembre 2016 autorisait Tisséo Ingénierie à signer avec la société SETI le marché 2 2016 12887 M relatif à la mission de Maîtrise d'œuvre pour les opérations d'accompagnement dans le cadre de l'opération Téléphérique Urbain Sud pour un montant maximum de 400 000,00 € HT

L'ensemble des travaux des opération d'accompagnements fera l'objet de 7 lots décomposés comme suit :

- Lot n°1- Voirie, réseaux divers secteur ONCOPOLE
- Lot n°2- Bâtiment secteur ONCOPOLE
- Lot n°3- Espaces verts secteur ONCOPOLE
- Lot n°4- Voirie, réseaux divers, espaces verts secteur CHU
- Lot n°5- Voirie, réseaux divers, espaces verts secteur UPS
- Lot n°6 – Voirie et espaces vert secteur prairie UPS
- Lot n°7 – Réaménagement Gare Bus UPS

Le marché objet de la présente délibération concerne le lot n°6 et regroupe essentiellement les prestations suivantes autour de la station TELEO UPS :

- Travaux préparatoires, déposes et démolitions diverses ;
- Travaux de terrassements et empierrement ;
- Création de voirie et piétonnier,
- Aménagement paysager & arrosage.

La durée prévisionnelle maximale du marché est de 4 mois.

La procédure retenue est l'appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 24 Juin 2021 aux publications du BOAMP et JOUE et publié sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des offres était fixée au 30 Juillet 2021.

Six (6) candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence :

1. SPIE BATIGNOLES MALET - CAUSSAT
2. COLAS France
3. THOMAS & DANIZAN / ID VERDE
4. ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE MIDI PYRENEES
5. EXEDRA MIDI PYRENEES
6. EIFFAGE ROUTE GRAND SUD

Les candidatures ont toutes été jugées recevables.

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du 15 Octobre 2021, attribué le marché à l'entreprise **COLAS France** pour un montant de **98 872,07 € H.T.**

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché n° **2 2021 14608 M** avec l'entreprise **COLAS France**.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président :
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

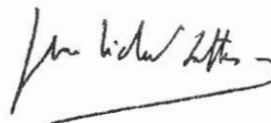
ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer avec l'entreprise **COLAS France** le marché n° **2 2021 14608 M** relatif aux travaux de Voirie et Espaces Verts du secteur de la prairie UPS pour un montant total de **98 872,07 € H.T.**

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES